

Procès-verbal du Conseil d'administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion extraordinaire du 30 août 2022, 11 h, par voie d'Internet

Présences :

Isabelle Godin, présidence
Cloé Allard, vice-présidence exécutive
Joëlle Martin, vice-présidence interne
Amélie Montour, représentante des entraîneurs
Donald Audet, représentant des officiels
Isabel Goguen, direction générale

Absences : Alexandre Veilleux, représentant Jeunesse

1) Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 11 h.

2) Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La vice-présidence exécutive propose Isabelle Godin comme secrétaire d'assemblée, appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

La vice-présidence exécutive propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par le représentant des officiels. Adopté à l'unanimité.

5) Calendrier menant à l'AGA

La présidence a monté un calendrier provisoire qu'elle présente aux membres du CA pour étudier les dates importantes menant à l'Assemblée générale annuelle. La date la plus tard à laquelle on peut tenir l'AGA est le samedi 19 novembre et il s'agit de la date suggérée par la présidence afin de limiter les chevauchements entre les deux mandats du CA (sortant et nouvellement élu) alors que le nouveau mandat débutera le 1er décembre. Cette date détermine par conséquent les dates pour la période électorale comme suit :

17 octobre – Ouverture du poste de présidence d'élection

30 octobre – Sélection de la présidence d'élection

31 novembre – Annonce de la présidence d'élection / Occasion d'ajouter des points à l'ordre du jour de l'AGA

5 novembre – Sept jours consécutifs de mise en candidature pour le conseil exécutif

12 novembre – Début de la campagne électorale + Annonce de l'AGA (lieu, date, heure et ordre du jour)

19 novembre – AGA (élection du conseil exécutif)

20 au 26 novembre – Élection des postes de représentants au CA

30 novembre – Fin du mandat

Le représentant des officiels propose qu'on adopte le calendrier en vue de la tenue de l'Assemblée générale annuelle le samedi 19 novembre 2022. Appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité

6) Comité ad hoc - Politiques

Le CA a voté pour qu'on procède à la révision de nos politiques durant le présent mandat. Pour se faire, un comité ad hoc doit être créé. La politique de révision des règlements impose que le comité soit formé de trois personnes dont la direction générale et au moins un membre du CA.

La vice-présidence exécutive propose la mise en place d'un comité ad hoc pour la révision des politiques composé de la présidence, de la direction générale et de la représentante des entraîneurs. Appuyer par le représentant des officiels. Adopté à l'unanimité

7) Clôture de la réunion

La vice-présidence interne propose la clôture de la réunion à 11 h 19.